

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie les p'tits Acadiens Inc.	Numéro de permis 2023097	Date d'inspection Le 03 octobre 2024
Nom de l'établissement La Halte Acadienne		Numéro de téléphone (506) 727-7993
Adresse 2930 rue Morais Bas-Caraquet NB E1W 6A8		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : k) les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	24(1)(k)	31 oct. 2024	
Commentaires : Aucun exercice d'évacuation en cas d'incendie			
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	28(2)	31 oct. 2024	
Commentaires : Aucun exercice d'évacuation en cas d'incendie			
50(2) Le jour même de la survenance d'un incident, l'exploitant d'un établissement agréé en informe le parent ou le tuteur et s'assure qu'il signe le registre quotidien pour attester qu'il en a été mis au courant.	50(2)	04 oct. 2024	
Commentaires : Rapport d'incident n'est pas signé par le parent			

Commentaires généraux
Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu. - Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 8 dossiers sur 8. - Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 8 dossiers sur 8. - À la suite de l'observation d'une éducatrice remplaçante de 1 dossier du personnel, le dossier des membres du personnel est complet. - Les dossiers des incidents des enfants ne sont pas complets, la signature du parent n'est pas tenue dans le rapport. - Les pratiques à feu n'ont pas été tenues à jour, j'ai eu une discussion avec l'exploitante afin que ce soit fait dans 3 semaines. Pendant ma visite, j'ai pu observer l'arrivée des enfants et la collation.

original signé par
Sylvie Richardson

Le 03 octobre 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Emmanuelle Godin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 octobre 2024

Date